VOL. VII. MANITOBA. No. 10.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | SAINT BONIFACE, JEUDI, 2 AOUT, 1877.

Reclamations Contradictoires sur les terres d'Occupants.

(oo)

AVIS est par le present donne que le Commissaire sera présent aux endroits où se tiennent les seances de la Cour de Comte de Provencher, le 3ème jour de juillet prochain, à dix heures de l'avant midi, pour entendre telles reclamations que les parties pourront desirer de faire regler et qui ont ete renvoyées au Commissaire par le Ministre de l'Interieur. La liste de ces reclamations est ci annexée.

Avant d'entendre aucune reclamation, le Commissaire exigera la production d'un certificat du Greffier de la Cour de Comte et du Registrateur du Comté en conformité de la 38 Victoria chapitre 52, 8ème clause. Les parties reclamant devront aussi attester sous serment ou par declaration solennelle la justice de leur reclamation et faire notifier tout autre reclamation contradictoire de leurs reclamations et de leur intention de les porter devant le Commissaire un mois au moins avant de prêter tel serment ou faire telle affirmation. Copie de cet avis devra être annexe à l'affidavit ou affirmation.

Fort Garry, 27 Mars, 1877.

ALEXANDER MORRIS,
Commissaire.

—:oo:—

LISTE DES RECLAMATIONS,

PROVENCHER.

NOM DU RÉCLAMANT.	DESCRIPTION DE LA TERRE. Paroisse Lot No	No. dans le Registre de la Cie. de la B. d'Hudson	Superficie en acres.	REMARQUES.
RECLAMATIONS DANS LA PAROISSE DE STE. AGATHE.				
David Godon	23	....	116	Réclamée aussi par Ant. Colin.
Albert J. Fawcett......	41	....	108 03 106	Réclamée aussi par Angelique Gosselin.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE STE. ANNE.				
Auguste Harrison......	68	....	201	Réclamée aussi par John E. McTavish et Daniel Carrière.
RECLAMATION DANS LA PAROISSE DE ST. NORBERT.				
Geneviève G. Stanley.	51	....	106 40	Réclamée aussi par Jérémie Cardinal et André Parisien.
Cyrille Marchand.	52	....	246 20	Partie de ce lot est réclamée par G. Zasté.
Louis Morand...........	73		94 50	Réclamée aussi p. J. Montreuil.
W. J. Watson...........	101 et 105	384 353 et partie de 352	94 50 97 80	" " V. Beaupré.
Joseph Lécomte........	117	parties de 351 et 352 338	74 40	Partie de ce lot est réclamée par P. Sutherland.
Bonaventure Parisien.	213	....	106 80	Réclamée aussi par A. G. B. Bannatyne.
André Parisien.........	219	....	97 50	Réclamée aussi par Angelique Fontaine.
Baptiste Charette......	220	....	97	Réclamée aussi par Gonzague Zasté.

RECLAMATION EN DEHORS DES ETABLISSEMENTS.

	Section.	Township	Rang.	
George Parker...........	20 et 29	8	1 Est.	Reclamée aussi p. John Parker.



AVIS.

Tous les comptes contre le gouvernement de Manitoba devront à l'avenir être envoyes ou remis directement à l'Auditeur.

ALEXANDER BEGG,
Auditeur de la Province

7 mars 1877, 6f.

LE "METIS."

Jeudi, 2 Aout, 1877.

Benediction de l'Hopital de St. Boniface.

Dimanche dernier, Sa Grâce Mgr. l'Archevêque suivi du clergé et d'un grand nombre de fidèles, se rendait au nouvel Hôpital, ancienne maison de Madame Clarke, et faisait la bénédiction de cette institution. Avant de procéder à la cérémonie, Sa Grâce démontra, dans une courte et éloquente allocution, combien on doit apprécier un établissement semblable dans une paroisse. Le monde a ses hôtelleries où vont se réfugier les voyageurs : celui-ci est l'Hôtel du bon Dieu, où sont reçus et soignés tous les membres souffrants de Jésus-Christ. Tous peuvent se trouver dans la nécessité d'y recevoir l'hospitalité. Beaucoup de personnes qui avaient été opulentes ont été obligées dans les mauvais jours d'aller chercher un refuge dans cette maison du Seigneur.

Espérons que cette institution prendra les développements que la Providence se plait à donner aux bonnes œuvres de ce genre

LE COMITE DE RECEPTION DE WINNIPEG.

Dans une assemblée des citoyens de Winnipeg tenue à l'Hôtel de Ville il y a deux ou trois semaines, un comité avait été nommé pour préparer une réception à Lord Dufferin, avec privilége d'ajouter à leur nombre. Le comité a profité de ce privilége et a bientôt dépassé quatre vingt. Différents sous-comités avaient été nommés pour exécuter diverses parties du programme de la réception. La semaine dernière, par suite des embarras systématiquement suscités par un ou deux individus fauteurs de troubles et de désordres, il y eut une couple de séances très-orageuses qui ont amené la dissolution du comité.

A l'avant dernière réunion, un des membres du comité a proposé que, comme l'objet du comité était de préparer un programme de nature à amuser Son Excellence le Gouverneur.Général lors de sa visite, un des sûrs moyens d'atteindre le plus efficacement ce but serait de décider que le comité siégeât en permanence, et que Lord Dufferin fût invité à assister à une de ses réunions.

D'autres ont dit qu'ils s'amusaient plus au comité qu'aux représentations de Cool Burgess, et ils épargnaient 75 centins

Nous savons que les citoyens de Winnipeg ont regretté beaucoup les écarts et les excentricités incontrolables d'un individu mal intentionné Aussi le comité général a été dissout, et toute l'affaire laissée au Conseil de Ville qui a été chargé de nommer les sous-comités.

Les juges en matiere d'Election.

Le *Courrier du Canada* conclut ainsi un article sur les contestations électorales :

"Ça été une faute immense de confier la décision des contestations électorales à n'importe quel juge de la Cour Supérieure. Si l'on veut maintenir le système actuel, qu'on le modifie de manière que toutes les causes soient soumises à un tribunal et toujours aux mêmes juges, que ces juges soient choisis parmi les plus anciens, parmi ceux qui n'appartiennent pas à la génération politique du moment, en outre que ces juges soient nommés à vie, sans espoir de promotion. Par ces moyens, l'indépendance du tribunal sera protégée, croyons-nous.

"Mais avec le système actuel, bientôt l'injustice régnera seule et les désordres les plus graves en résulteront."

Question d'Extradition.

On lit dans le *Canadien :*

"On se rappelle sans doute le long débat diplomatique survenu entre le gouvernemen anglais et les autorités américaines au sujet de l'extradition du faussaire Winslow. Il paraîtrait qu'une discussion à peu près semblable est sur le point de s'engager entre les hommes d'état de Washington et ceux d'Ottawa. Un nommé Hawes, trésorier de la ville de Covington, Kentucky, accusé de fraude, s'était réfugié au Canada. Sur demande des autorités américaines, il a été extradé pour faux. Mis en accusation à Covington, il n'a pas eté trouvé capable de faux, mais aujourd'hui on veut lui faire subir son procès pour un crime autre que celui pour lequel on a demandé son extradition. Les avocats de Hawes prétendent qu'en vertu des traités existants, le prisonnier doit être rendu aux autorités canadiennes auxquelles une seconde demande d'extradition doit être adressée.

"M. Evarts, secrétaire d'Etat, a fait remettre la cause jusqu'au mois d'août afin de lui permettre d'étudier la question de droit international qui se présente."

Troubles Orangistes a Montreal le 12 Juillet.

On lit dans le *Nouveau-Monde* du 13 :

Il est bien dificile de trouver la vérité au milieu de toutes les versions données à propos de cet accident ; nous donnerons cependant les deux versions qui nous semblent les plus vraisemblables.

L'une veut que le trouble ait commencé au Beaver Hall entre une femme orangiste portant une rosette jaune à ses habits et une femme irlandaise catholique qui tenta de lui enlever son insigne. Plusieurs hommes se seraient mis de la partie en se déclarant quelques-uns de chaque côté et Thomas Hackett se trouvant dans la foule aurait été tué.

Voici ce que dit l'autre version :

Thomas Lett Hackett descendait le Beaver Hall portant une insigne d'orangiste, lorsqu'une foule furieuse se mit à sa poursuite. Effrayé, il prit la fuite dans la direction de la rue Craig, suivi de près par la foule. Arrivant devant la maison de MM Dunn et Cie, il voulut entrer ; mais on ferma la porte et on le laissa à la merci de la foule qui l'entourait. Alors quelques-uns le surprirent par derrière et l'étendirent par terre ; dans sa chute il échappa son revolver sur le pavé ; un irlandais s'en saisit et le déchargea sur la tête du malheureux. Plusieurs hommes généreux tentèrent de le défendre mais ils reçurent des blessures dangéreuses. Quelques instants après il expirait baigné dans son sang et dans les dernières convulsions de l'agonie.

Aussitôt après l'assassinat, un homme de police arriva sur les lieux et envoya un de ses camarades chercher immédiatement un médecin. Le Dr. Ward vint immediatement, mais ne put que constater la mort de la malheureuse victime. Presqu'aussitôt après la chute du défunt, un ministre protestant voulut s'approcher du malheureux pou réciter des prières ; mais il en fut empêché par la foule qui lui dit de se retirer.

Après lui avoir placé un mouchoir sur la figure, la police plaça le défunt dans un express, et il fut transporté à la morgue. Là on put constater qu'il avait reçu deux blessures: une au front et l'autre près de l'œil droit. On trouva dans ses poches des papiers indiquant qu'il se nommait Thomas Lett Hackett. On trouva aussi des balles de pistolet, on assure qu'il tenta de se défendre avec son revolver. Ses amis arrivèrent peu après et déclarèrent qu'il était employé comme commis à l'Agence commerciale de M. McKillops. Il était orangiste et avait laissé l'église Knox vers onze heures et demie. Sa famille demeure au Sault-au Récollet.

Pendant l'assaut de Hackett une vingtaine de coups de pistolet furent tirés et plusieurs personnes furent blessées entr'autres M. M. Charles Bonn, M. J. R. Morrisson, et M Edouard Giroux dont une balle traversa la joue. Il fut transporté à l'Hôpital-Général.

Quelques instants après cet incident, M. C Henshaw se précipita au secours d'un autre orangiste que plusieurs hommes avaient renversé dans la boue et qu'ils frappaient à mort près du magasin de M. Dunn. Il parvint à le faire échapper des mains de ses ennemis mais on ne pardonna pas au dévouement de M. Henshaw ; il reçut plusieurs blessures et lui même laissa des marques de sa force. Durant la lutte il parvint à monter sur le perron du magasin de M Dunn et demanda de le laisser entrer ; mais on lui fit le même refus qu'à Hackett. Il allait probablement succomber sous les coups de ses adversaires lorsqu'un canadien Français s'interposa en sa faveur et dit qu'il avait été blessé par un coup de feu. Alors la foule satisfaite de ses œuvres se retira et laissa Henshaw retourner chez lui. Immédiatement après l'assassinat, l'alarme fut donnée et un fort détachement d'hommes de police armés de carabines, arriva sur les lieux ; mais ils ne purent faire aucune arrestation.

Les volontaires ont aussi reçu ordre de se réunir aux casernes et ceci a certainement eu l'effet d'épargner plusieurs pertes de vie, car en voyant les uniformes plusieurs personnes mal intentionnées se sont retirées.

Le reste de la journée a été paisible.

Pendant la soirée, on craignait beaucoup de troubles, mais tout à été paisible.

L'enterrement de Hackett.

L'enterrement de Hackett, tué a Montréal, le 12 dans les circonstances que l'on connait, a eu lieu le 16 courant, à trois heures de l'après midi. Les orangistes, au nombre de cinq ou six mille, ont suivi le convoi funèbre. Plusieur cents orangistes étaient venus du Haut-Canada, pour la circonstance. La marche de la procession a été protégée par la police et les militaires.

Il n'y a pas eu de troubles sérieux durant l'enterrement. Il y a eu un moment d'émoi sur la rue St Jacques Une femme orangiste ayant voulu faire sentir un lis jaune à une femme irlandaise, celle-ci a arraché le bonnet à sa voisine. Des cris de "au meurtre" se sont fait entendre et une panique s'en est suivie. Un homme a été arrêté et une vieille femme s'est fait renverser et contusionner.

Il y a eu quelques autres bagarres le long de la route suivie par la procession. Heureusement, on n'a aucune pertes de vie à déplorer.

Le soir, on prétend que des orangistes qui s'en retournaient à la Pointe St. Charles ont été attaqués près du pont Willington. Un jeune homme a été blessé par deux balles, dont l'une l'a atteint au cou et l'autre dans le dos. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

La guerre russo-turque.

On lit dans le *Canadien :*

Le sentiment du peuple anglais. au sujet de la guerre en Orient, se modifie rapidement. L'an dernier, grâce aux discours enflammés de M Gladstone, la nation britannique était prête à se jeter entre les bras de la Russie, son ennemie naturelle. On demandait à hauts cris la tête du Turc, et plutôt que de voir exister plus longtemps le détestable empire ottoman on eut volontiers laisser entrer les armées moscovites dans Constantinople même. Mais le gouvernement sut se montrer ferme et tenir tête à l'orage. Aujourd'hui, les masses du peuple anglais ne sympathisent plus avec la Russie, dont on commence à redouter les visées ambitieuses. Un rien pourrait maintenant faire pencher la balence en faveur de la guerre contre le czar et ce "rien" peut arriver d'un moment à l'autre. Appuyé par le sentiment populaire, le cabinet Disraeli n'aurait rien à craindre de l'opposition factieuse des libéraux.

NOUVELLES LOCALES.

—St. Boniface donnera, dit-on, un feu d'artifice en l'honneur de Lord Dufferin.

—L'eau de la Rivière Rouge baisse rapidement à raison de huit à douze pouces par jour.

—La manufacture de laine de St. Boniface doit être mise en opération cette semaine.

—Un coffre de sûreté pesant 4,000 livres a été placé dans le Bureau du Protonotaire, Winnipeg.

Un troupeau de moutons de 926 têtes venant du Minnesota a été dernièrement amené à Manitoba.

— Un nommé Howard qui a déjà passé deux ans aux Pénitencier Provincial, vient de passer les lignes avec un cheval volé à M. Roberts.

— Le Lt. Colonel McDonald, a été nommé agent des sauvages à la Rivière du Cygne, et vient de partir pour son poste.

— Les personnes de l'Est qui veulent visiter Manitoba peuvent avoir un billet de passage de Sarnia à Winnipeg, aller et retour, pour $45.

— Les citoyens de St. Paul, Minnesota, s'organisent pour faire une démonstration à Lord Dufferin, lors de son passage en cette ville.

— Il se vend à Winnipeg des pommes et des poires de l'année : mais elles n'ont pas été récoltées dans le pays

— Pendant son séjour à Manitoba, Lord Dufferin aura à sa disposition, un des steamboats de la ligne Kitison.

— M Patrice Beland arrivé au commencement de juillet, a rapporté de son hivernement au delà de trois mille robes de buffle.

—Le Lt. Gouverneur Morris est de retour depuis samedi soir de son excursion au Grand Rapide à bord du SS *Colville*.

—Le chœur de St. Boniface exerce en ce moment un magnifique concert qui sera donné durant le séjour de S. E. le gouverneur-général au milieu de nous.

—Lord et Lady Dufferin ainsi que leur suite se sont mis en route lundi dernier pour Manitoba. Leurs Excellences passeront une ou deux journées à St. Paul.

—On dit que la population de St. Norbert se propose de saluer dignement S. E le Gouverneur-Général à son passage par bâteau à vapeur. Nous les félicitons d'avance.

—Les fraises, qui ont été abondantes cette année, commencent à disparaître; les framboises abondent et les bluets sont déjà arrivés. Prix ordinaire, 25 cts la pinte.

—M. N. D. Gagnier, du *Métis*, fait en ce moment construire une jolie maison sur la rue Dumoulin, au milieu du bocage qui avoisine l'ancienne maison Lessard.

—Les apparences de la récolte dans toute la province sont des plus magnifiques; s'il n'y a pas d'accident, le rendement moyen atteindra près de 20 pour un pour tout grain.

—Il y aura ce soir assemblée puplique des citoyens de la division électorale de St. Boniface chez l'Hon. M. Girard pour aviser aux moyens à prendre pour fêter dignement Lord Dufferin.

— Un nommé John Carr, employé comme mainœuvre sur le chemin de fer, s'est noyé dimanche dernier en se baignant dans la Rivière La Seine, en arrière de St. Boniface. Son corps a été retrouvé trois heures après.

—M. Giroux, de Pembina, part ces jours-ci de Winnipee avec un convoi considérable de marchandises pour aller faire la traite au paiement du Lac Qu'Appelle. M. Chouinard, de la maison Bertrand et Prud'Homme part avec lui. Bon succès.

—Le gouvernement local a levé la Quarantaine établie depuis six mois à Neltly Creek, en bas de la rivière, et qui a rendu, sous les ordres du Capitaine Street de si grand services. Maintenant, les Islandais peuvent venir dans la province, s'ils le désirent.

—Nos colons canadiens de St. Joseph et de St. Jean Baptiste, townships Letellier et Taché, et colonie de la Rivière aux Prunes, sont emerveillés de leurs récoltes. D'ailleurs, il en es de même partout où nos compatriofes se sont établis et ont cultivé.

—Le comité général des citoyens de Winnipeg organisé pour recevoir le gouverneur-genéral a décidé de se dissoudre et de remettre la chose entre les mains du Conseil de Ville lequel a de suite nommé les mêmes sous-comité. On signale comme les principaux auteurs des scènes regrettables qui ont amené cette dissolution MM. Cornish et O'Donnell.

—Les ouvriers ont fini de peinturer en noyer noir, les bancs de la nef de la cathédrale ; cela est d'un joli coup d'œil. M Morache et ses hommes travaillent en ce moment à terminer la galerie de l'archévêché, et à élever une très-jolie porte quasi-monumentale, à l'entrée du chemin qui de la grande route mène à la Cathédrale.

—Le gouvernement local a décidé d'aider dans toute la province aux démonstrations organisées pour recevoir S. E. Lord Dufferin. Il donne $300 à Winnipeg, et appropriera une moyenne de $50 aux autres divisions électorales que le gouverneur général traversera dans ses courses à travers Manitoba.

Cette mesure a rencontré l'approbation universelle.

— Trois citoyens de Manitoba ont eu part à l'octroi fait par le Parlement du Canada, aux Miliciens de 1812, et ont reçu chacun $20. Ce sont MM Alexis Bonamy-Lespérance de St. François Xavier, Jean Bte Charbonneau de St. Boniface, et Christopher Markelly, de St. Paul, MM. J. B. Lépine, St. François Xavier et J. Bte. Delorme, de la Baie St Paul, ont eu aussi leurs demandes admises; mais ils sont décédés avant la distribution.

—Cool Burgess, le célèbre Ménestrel ambulant, est à Winnipeg depuis le commencement de la semaine dernière, et a donné dans la salle de l'Hôtel de Ville, plusieurs séances d'un comique achevé. Il est accompagné d'un M. Vivian qui ne le cède en rien à Burgess lui-même. Comme c'était un amusement d'un nouveau genre ici, la salle était comble tous les soirs. Samedi, il y eut une matinée pour les enfants et une portion considérable des futurs citoyens est allée l'entendre.

— Le bois de chauffage, de huit pieds de longueur, amené en cages sur la Rivière Rouge, se vend comme suit: chêne $5, la corde; tremble $4, le tout cordé sur le bord de la côte. Il y en a une quantité considérable d'arrivé, et il en descend encore tous les jours. Ceux qui ont écrit qu'il n'y avait pas de bois dans le pays, et qu'il fallait payer des prix exorbitant pour le combustible feront bien de venir voir par eux-mêmes ou prendre des renseignements à bonne source.

—Nous apprenons avec plaisir que les canadiens de la Rivière aux Rats (paroisse de St. Pierre) se plaisent beaucoup dans leurs nouveaux établissements. Ce sont tous des gens sérieux, travaillants et décidés à s'aider, attendant en même temps l'aide d'en haut. Quand auront-t-ils un bureau de poste là et à St J. B. de la R au Prunes?

M. Jacques Tourond, nous sommes heureux de publier son nom, a rendu de bien grands services aux canadiens qui sont allés s'établir à la Rivière-aux-Rats. Plusieurs autres de nos amis ont fait la même chose, et les canadiens se félicitent hautement d'avoir été si bien reçus par les gens de la Rivière aux Rats.

—Il est rumeur que le Lt.-Gouverneur Morris va donner sa maison au Gouverneur-Général et à sa suite; l'Hon. M. Morris et sa famille iraient habités temporairement une des propriétés Mulligan sur la rive gauche de l'Assiniboine. Il suit de ce nouvel arrangement que le grand bal qu'il devait donner Madame Morris à l'arrivée de Lord Dufferin n'aura pas lieu.

Cette rumeur a été contredite hier: Lord Dufferin arrivera à Winnipeg lundi après-midi et se rendra sur le champ à Silver Heights.

Mme. Morris donne un grand bal à l'Hôtel du Gouvernement jeudi prochain le 9. Les invitations sont lancées.

Nouvelles Canadiennes.

Mgr. l'évèque de Sherbrooke a dû s'embarquer à Liverpool le 12 juillet pour le Canada.

Mgr. Conroy, délégué apostolique, a posé la pierre angulaire d'une église catholique à Guelph, Ontario.

Outre Sir J. Ferguson, on mentionne le nom du duc d'Argyle comme celui du successeur de Lord Dufferin.

Son Excellence Mgr. Conroy est arrivé samedi soir, le 14 juillet à l'Evèché de Montréal. Il partait le lendemain pour St. Hyacinthe.

Son Excellence le légat apostolique est revenu de l'Ouest, le 16 à Quebec, sur les deux heures de l'après-midi, et en est reparti le soir pour rencontrer Mgr. l'archevèque actuellement en visite pastorale à Sainte Pétronille.

UN MIRACLE ECLATANT.—Les jeunes personnes de la Congrégation de la Sainte-Vierge de Saint-Sauveur, ont fait, le 10, leur pélerinage annuel à la Bonne Ste Anne de la Côte Beaupré. Ce pélerinage a été conduit par le R. P. Gauvin, directeur de la Congrégation, accompagné de deux autres Pères Oblats.

Un ami qui a eu la bonne fortune de se trouver à Ste Anne ce jour-là, nous communique des détails interressants sur cette journée qui restera mémorable dans les annales du célèbre pélerinage.

En outre du pélérinage de St. Sauveur, qui se composait de quatre cents personnes, il y avait encore celui de la paroisse du Cap St. Ignace, presque aussi nombreux sous la direction de M. le curé Sirois. Une grande partie de l'avant-midi se passa dans le sanctuaire vénéré à entendre les messes qui furent dites par plusieurs prêtres et à prier. Tous les pélerins s'étaient approchés de la sainte table et ils aimaient à prolonger leur action de grâce sous le regard de la Bonne Sainte Anne.

A trois heures de l'après-midi, les pélerins du Cap St. Ignace faisaient leurs adieux à la Bonne Sainte Anne et s'en retournaient à bord de leur vapeur. Le pélerinage de Saint Sauveur vint à son tour se réunir de nouveau aux pieds de Sainte Anne chanter des cantiques, entendre la parole de Dieu et recevoir la bénédiction du Saint Sacrement.

Deux pélerins du Cap St. Ignace étaient restés dans l'église: c'était un homme pieusement agenouillé et sa femme infirme, assise sur un fauteuil; ils étaient à la vue de tous en avant de l'église, en dedans de la balustrade.

On avait vu arriver, le matin, cette pauvre femme, malade, impotente, portée dans les bras de son mari. Toute la journée elle était restée dans le sanctuaire. On avait pu remarquer la ferveur de sa prière; on la lisait dans sa figure, qui, malgré son air de souffrance, semblait rayonner de foi et d'amour. "*Tant de piété lui portera bonheur,*" se disait un chacun en la voyant. Le miracle allait en effet éclater bientôt sous les yeux des pieuses pélerines de Saint Sauveur. Pendant qu'un des Pères etait en chaire à encourager son auditoire à prier avec confiance, on vit la pauvre malade se lever brusquement et s'agenouiller. Après quelques courts instants de prière, se levant de nouveau avec une émotion qui agita tout son être, elle se tourna vers le prédicateur comme pour lui mander de publier la grâce dont elle vient d'être l'objet; puis ne pouvant contenir sont émotion qui l'inonde, elle attache son regard sur le tableau de Ste. Anne et elle s'écrie à haute voix: *oh! que Ste. Anne est bonne! je suis guérie. Merci Bonne Ste. Anne!*

D'un pas ferme et assuré, elle traversa l'église, au milieu des larmes qui coulaient de tous les yeux. Les témoins privilégiés de ce miracle bénissent Dieu et remercient la Bonne Ste. Anne.

M. le curé de la paroisse vint lui-même, avec le charme de sa parole pieuse et éloquente, faire connaître l'histoire de cette pauvre malade, clouée depuis deux ans sur un lit ou une chaise de souffrance, pour nous faire apprécier davantage la protection de la Bonne Ste. Anne et nous inviter à la remercier de ce nouveau bienfait.

Les choristes de la congrégation entonnèrent un *magnificat* qui se poursuivit au milieu des larmes de la piété et de la reconnaissance.

Comment, après une si belle journée, pourrions-nous oublier la recommandation du zélé gardien du sanctuaire de Sainte-Anne, qui invita les personnes du pèlerinage à publier partout la puissance et la bonté et la protection des familles canadiennes, à la Bonne Sainte Anne.

—*Nouvelliste.*

Nouvelles Diverses.

La *Lombardia* dit qu'un prêtre de Turin s'est présenté à l'audience du Saint-Père porteur d'une obole pour le denier de St. Pierre, le don d'un auguste personnage, en son nom et au nom de son fils. Qui est-il? demanda le Saint-Père. S. A. S. Mgr. le duc d'Aoste de duc d'Aoste est le second fils de Vittorio Emanuel) qui demande à Votre Sainteté sa bénédiction, répondit le prêtre.

Je lui donne de tout mon cœur ma plus paternelle bénédiction ainsi qu'à son fils et à un autre de sa maison qui en a plus besoin que lui.

Ed a qualche altro di sua casa che ne a più bisogno di lui, ripose il Santo Padre.

Le Pape a de nouveau affirmé sa volonté de ne jamais quitter Rome, et il a défendu que l'on soulevât cette question devant lui. Il a dit: "je ne partirai pas à moins que j'y sois contraint par la violence."

Voici la nomenclature des congrégations religieuses d'hommes qui existent en France:

Les Pères de la Compagnie de Jésus, les Dominicains, les Oratoriens, les Carmes, les Pères de la Retraite chrétienne, les Pères de St. Lazare, les Religieux Prémontrés, les Maristes de Lyon, les Capuciens, les Oblats de Marie Immaculée, les Pères du St. Sacrement, les Pères de Notre-Dame-de-la-Paix, les Pères Passionistes, les Pères Rédemptoristes, les Chartreux, les Trappistes, les Pères de l'Assomption, les Récollets, les Pères St-Camille-de-Lessis, les Bénédictins, les Pères Trinitaires, les Missionnaires du Sahara et du Soudan, les Pères du Saint-Esprit, les Frères Franciscains agriculteurs, les Frères ouvriers de St.-François Régis, les Barnabistes, les Eudistes, les Prêtres de St. Basile, les Pères de Picpus, les Pères de Ste-Croix, les Frères des Ecoles chrétiennes, les Frères de Marie, les Frères de St-Gabriel, les Frères de la Sainte Famille, les Frères des hôpitaux du Rhône, les Frères de Saint-Vincent-de-Paul, les Frères de St-Jean-de Dieu.

VARIETES.

⁂ Un député, qui sortait du monde à dîner, laisse échapper un mot mal sonnant.

—Ah! ça, mon ami, lui dit sa femme, d'un ton de doux reproche, tu te croiras donc toujours à la Chambre?

⁂

—Par un grand vent sur la plage:

—N'avez-vous pas peur de voir le vent emporter votre chalet?

—Impossible, il est trop chargé d'hypothèques.

⁂

—Une série un peu plus badine:

—Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous floue.

—L'argent file vite: c'est pour cela qu'on la nomme monnaie *courante.*

⁂

—En tournee préfectorale.

Le fonctionnaire de l'ordre moral à un maire de même nature:

—Eh bien, monsieur le maire, dites-moi quel est l'esprit du pays?

—Oh! monsieur le préfet, ça va très bien ici; il n'y en a pas du tout.

⁂

—Un Ottoman passe son baccalauréat. Le professeur pour le mettre à l'aise, lui demande quelques citations d'auteurs grecs. La question n'en embarrasse pas moins le candidat, que le débonnaire examinateur cherche à remettre sur la voie.

—Voyons, dit-il, vous n'êtes pas sans avoir entendu parler d'un auteur bien connu...... par exemple Homère?

—Oh! oui, répond vivement l'autre; Omer Pacha.

⁂

—Deux Labadens se rencontrent, après s'être perdus de vue pendant quinze ans. L'un est cossu, florissant et convexe; l'autre affreusement concave, marmiteux de linge, à base éculée.

Le second raconte ses aventures au premier:

—Malheureusement, je perdis cette place.

—Et après?

—Après, je tirai le diable par la queue.

—Et maintenant?

—Et bien! la queue m'est restée dans la main.

AVIS.

Tous ceux qui ont des Impressions a faire, feraient bien de venir aux Ateliers du Journal

"LE METIS,"

AVANT D'ALLER AILLEURS.

On Execute a ce Bureau

TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS DE GOUT.

Le tout se fait dans les meilleurs Gouts et à meilleur marché que n'importe ou ailleurs.

Les Bureaux sont sur la Rue Dumoulin a St. Boniface.

PROCLAMATION.

CANADA—PROVINCE DE MANITOBA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos bien-aimés sujets dans notre Province de Manitoba.

SALUT :

ATTENDU que par et en vertu d'un Acte de la Législature de la Province de Manitoba, passé dans la quarantième année de Notre Règne intitulé : "Acte pour établir une Université Provinciale," il est décrété par la quarantième section d'icelui, que les dispositions du dit Acte deviendront en force aussitôt que le Lieutenant-Gouverneur en fixera le temps par proclamation.

Maintenant nous proclamons par les présentes et faisons savoir par cette Proclamation la nôtre, donnée sous le sceing et sceau de notre dit Lieutenant-Gouverneur, que l'acte ci-dessus cité est et sera en force de ce jour, du contenu des présentes nos loyaux sujets de la Province de Manitoba et tous autres qu'il appartiendra sont requis de prendre connaissance et se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Manitoba. TEMOIN Notre Fidèle et Bien Aimé l'HONORABLE ALEXANDER MORRIS, Lieutenant Gouverneur de Notre dite Province de Manitoba, Membre de Notre Conseil Privé pour le Canada, etc., etc. En Notre Hôtel du Gouvernement à Fort Garry, le cinquième jour d'Avril dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-dix-sept, et de Notre Règne la Quarantième.

Par ordre,
JOSEPH ROYAL,
Secrétaire Provincial.

VENTE DE TERRE PAR LE SHERIF.

John Milnes McDonell,
Demandeur,
vs.
Roderick Campbell,
Défendeur.

Par et en vertu d'un Writ de *Fieri Facias* émané de la Cour du Banc de la Reine à la poursuite de John Milnes MacDonnell et à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution tous les droits, titres et intérêts du susdit défendeur sur ce certain lot ou morçeau de terre et prémises sis et situés dans la Paroisse de St. Andrew Nord, dans le Comté de Lisgar et Province de Manitoba, et comprenant le lot No. 130 dans la dite Paroisse, selon l'arpentage du Gouvernement de la Puissance.

Le tout sera exposé en vente à mon bureau dans la Cité de Winnipeg, Lundi, le 20ième jour d'Août A.D. 1877, a 2 heures P.M.

COLIN INKSTER,
Shérif.

Par C. CONSTANTINE,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Winnipeg, 16 Mai, 1877.

Papeterie ! Librairie !

WASHINGTON FRERES

GRANDE RUE-WINNIPEG.

Presque en face du nouveau Bureau de Poste.

Nouvelles marchandises arrivées consistant en livres d'école, papeterie, livres, cahiers de musique, ouvrages poétiques, livres pour les Dames, etc.

En outre, une grande variété d'objets de fantaisie, de jouets et de tapisserie.

SOUVENEZ-VOUS DE L'ENDROIT :

Grande Rue de Winnipeg, presque vis-à-vis le Nouveau Bureau de Poste.

Winnipeg, 21 Mai, 1876 a-50



LES

ORGUES DE SALON

"ETOILE"

ALLEGER, BOWLBY & CE.

Surpassent en ton et en puissance aucun autre Orgue à anches qui ait jamais été fabriqué dans le pays. Les juges les plus compétents les ont examinés, et tous ceux qui s'en servent en sont contents. Le facteur, par un judicieux usage des jeux et du *Swell* breveté, a adapté ses instruments à la voix humaine depuis les sons les plus doux jusqu'à un volume de son que n'a pas

egale encore aucun instrument.

Les propriétaires, depuis plusieurs années, se sont appliqués à noter les défauts et les besoins des instruments à anches, et ne cessent d'en corriger les imperfections ; et aussi, leurs produits ont-ils atteint un ton qui les assimile tellement à celui même

Des Orgues a Tuyaux,

Qu'il est Difficile de 'appercevoir de la Difference.

LES DERNIERES AMELIORATIONS

se trouvent dans chaque instrument. Les caisses sont de noyer noir à panneaux, poli, ce qui fait de chaque instrument un

MAGNIFIQUE MEUBLE.

Ces orgues n'ont besoin que d'être vues pour être appréciées :

Prix Extremement Bas pour

ARGENT COMPTANT.

On demande des Agents, soit hommes ou femmes, dans chaque Comté du Canada et des Etats-Unis. Escompte libéral fait au Clergé, aux Instituteurs, aux Ministres, Eglises, Ecoles, etc., là où il n'y a pas d'agent pour nos Instruments.

CATALOGUES ET PRIX ENVOYES *Gratis.*

ADRESSE :

ALLEGER, BOWLBY & Cie,

WASHINGTON, N. J.—ETATS-UNIS.

H. W. ALLEGER, T. B. McMURTRIE
C. P. BOWLBY, EDWARD PLOTTS.

6 Juillet 1876. 1a.

CONSOMPTION

GUERIE POSITIVEMENT

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont désireux de se guérir devraient essayer les CÉLÈBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU DR. KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guérison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvée, ne négligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guérira certainement.

Prix : une grande boîte $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

S'adresser à

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877. 1aa

ATTAQUES D'EPILEPSIE

DU

HAUT MAL

GUÉRIES POUR TOUJOURS. — SÉRIEUSEMENT —, PAR UN MOIS D'USAGE DES CÉLÈBRES POUDRES DE CRISE DU DR. GOULARD. Afin de convaincre les maladies que ces poudres ont l'effet indiqué, nous leur en enverrons GRATIS UNE BOITE PAR LA POSTE, port payé, comme essai. Comme le Dr. Goulard est le seul médecin qui ait jamais fait de cette maladie une étude speciale, et comme il est à notre connaissance que des milliers ont eté guéris par l'usage de ces poudres, NOUS GARANTISSONS LA GUERISON DANS TOUS LES CAS, OU NOUS REMBOURSONS L'ARGENT. Tous les malades devraient essayer de ces poudres afin de se convaincre de leurs vertus curatives.

Prix : une grande boîte $3.00 ou 4 boîtes pour $10 00 expédiées par la malle dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada sur réception du prix, ou par Express C. O. D. S'adresser à

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877.

N. GERMAIN & Fils

GRANDE RUE, WINNIPEG.

ENSEIGNE DE LA

GROSSE TARRIERE ET DU POELE DE CUISINE.

LA MAISON GERMAIN & Fils, si bien connue à Ottawa, Canada, vient justement d'etablir une branche de leur etablissement dans cette ville, comprenant un assortiment complet de toute espèce de Ferronneries, telles que Poëles, Ferblanteries, Voitures d'Enfants, Jard à l'Eau, Boites en Ferblanc, Bains de toute sorte, Plats et Chaudières de toute grandeur, Chaudrons, Marmites, Canards en Fer, Cuivre et Ferblanc, &c., &c. Enfin tous les ustensiles de cuisine trop nombreux pour être énumérés.

Notre Magasin de Fer est au complet, tels que Vitres, Mastiques, Huiles, Peintures, Clous, Vis, Fer en Barre, Lits en Fer, Instruments d'Agriculture, Meules, &c., &c.

Nous avons entrepris de venir en aide aux Familles Canadiennes déjà établies dans Manitoba, car avant aujourd'hui il était difficile de se procurer les effets nécessaires et à bon marché.

Messieurs les Membres du clergé et les Missionnaires de la Province, trouveront tout à leur avantage de se procurer les articles dans notre branche—chez nous.

Nous avons aussi des ouvriers de première classe attachés à notre établissement.

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE,

Enseigne de la Grosse Tarriere et du Poele de Cuisine,

Grande Rue, Winnipeg.

21 Mai, 1877. 1m

ABONNEZ-VOUS

AU

JOURNAL "LE METIS."

Le seul Organe Francais publie dans le Nord-Ouest.

Le prix de l'Abonnement est de $2 50 par Année,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adesser a J. C. S. ROYAL, Gerant.